

PROGRAMME DE FORMATION : BILAN DE COMPETENCES

DUREE : 24 HEURES

Date de mise à jour : 3/05/21



OBJECTIFS OPERATIONNELS VISES / COMPETENCES VISEES

- **O1. Objectif 1** : Analyser vos compétences personnelles et professionnelles, vos aptitudes et motivations
- **O2** : Définir votre projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation
- **O3** : Utiliser vos atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.

CONTENU DE LA FORMATION

1 Phase préliminaire

- Analyser la demande et le besoin du bénéficiaire, déterminer le format le plus adapté
- Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan

2. Phase d'investigation

Vos caractéristiques personnelles et orientations

- Élargissement des axes d'orientation grâce au test Strong
- Mise en lumière de vos caractéristiques personnelles à travers un test de personnalité et le « regard des autres »
- Hiérarchisation de vos valeurs et aspirations profondes
- Recherches d'informations sur les métiers, marché de l'emploi et formations

Vos compétences professionnelles et personnelles

- Identification des différentes étapes de votre parcours de vie
- Repérage des connaissances acquises, des savoir-faire maîtrisés
- Formalisation du patrimoine de compétences par domaine pour constater les transferts de compétences sur d'autres métiers ou univers de travail
- Mise en relation avec le réseau du consultant pour rencontres avec des professionnels et confrontation des pistes envisagées à la réalité

3. Phase de conclusion

- Synthèse des enquêtes et rencontres et sélection de l'orientation
- Projection dans l'avenir et aide à la formalisation de votre projet
- Identifier les atouts et les points d'amélioration du bénéficiaire sur son projet professionnel
- Réfléchir, échanger et formaliser le plan d'action pour atteindre l'objectif défini
- Rédaction d'une synthèse écrite par le consultant : présentation au bénéficiaire par oral et par écrit. Les résultats du bilan sont la seule propriété du bénéficiaire. Ils ne peuvent être communiqués à un tiers qu'avec son accord

4. Suivi

- Point sur la situation 6 mois après la fin du bilan : conseils au cas par cas
- Assistance téléphonique (et par mail) gratuite pendant 1 an

MODALITES D'EVALUATION ET FORMALISATION A L'ISSUE DE LA FORMATION

- **E01** : Evaluation de l'Objectif 1 : Formalisation dans vos livrets personnels
- **E02** : Formalisation dans vos livrets personnels
- **E03** : Rédaction de la synthèse, validation par le bénéficiaire
- **Délivrance d'1 certificat de réalisation à l'issue de la formation**





CADRE LEGAL ET REGLEMENTAIRE

- Articles L. 1233.71, L. 6313-1, L. 6313-4 et R. 6313-4 à R. 6313-8 du Code du travail.
- Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au bilan de compétences des agents de l'État
- LOI n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel
- Décret n° 2018-1330 du 28 décembre 2018 relatif aux actions de formation et aux bilans de compétences
- 3 conditions à remplir : 1. Faire réaliser le bilan de compétences par un organisme agréé, extérieur à son entreprise. 2. Le bilan de compétences doit comporter 3 phases. 3. Signer une convention avec l'organisme prestataire

FINANCEMENT, MODALITES ET DELAIS D'ACCES A LA FORMATION

- Financement par Compte personnel de formation CPF, pour les demandeurs d'emploi. Pour les salariés, hors temps de travail, l'employeur n'a pas à être informé.
- Financement par le CPF, pendant le temps de travail, le salarié demande l'accord préalable de l'employeur selon les règles propres au CPF.
- Financement par le plan de développement de compétences à la charge de l'employeur : avec obligatoirement le consentement du salarié, 1 convention tripartite, 1 délai de 10 jours pour que le salarié fasse connaître son acceptation. L'absence de réponse du salarié vaut refus, qui ne constitue ni une faute ni un motif de licenciement
- Financement par le congé de reclassement
- Modalités d'accès : Sur demande d'un rendez-vous gratuit préalable au bilan
- Délais d'accès au BDC en cas de financement par le CPF "mon compte formation" : quelques jours
- Délais d'accès au BDC en cas de financement par "le plan de développement des compétences" : 1 mois environ
- Délais d'accès au BDC en cas de financement par "l'ANFH" : 3 mois en moyenne à partir de l'envoi du dossier

PUBLIC, CONSEILS PRATIQUES, LIEU, DATES, NOMBRE DE PARTICIPANTS

- Public : salariés du secteur privé, demandeurs d'emploi, agents du secteur public fonctionnaires et non titulaires
- Conseils pratiques : accès à 1 ordinateur et internet de chez vous ou gratuitement sur réservation au Centre de Bilan de Compétences
- Lieu : BGE 56 rue Albert Camus 49800 Trélazé
- Dates : selon calendrier prévisionnel à convenir
- Nombre de participant : 1 avec des entretiens de face à face exclusivement ou en visio-conférence selon consignes de sécurité liés au Covid 19





TARIFS

Formule complète

1800 € en présentiel ou à distance
1550 € pour le personnel de la Fonction Publique
Hospitalière – Habilitation ANFH

En fonction de votre budget CPF

800 € avec 7 H d'accompagnement visio-conférence
1290 € avec 11 H d'accompagnement visio-conférence

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP



Nos locaux sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite. Selon votre handicap, contactez-nous pour 1 étude personnalisée.

PROFIL INTERVENANTE

Consultante senior spécialisée en gestion des carrières, outplacement, management, communication, développement personnel, qualité de vie au travail. Expertise de 25 ans, Diplômée du Master RH, option communication, management, gestion de projets. Formée aux outils de la psychologie moderne : accompagnement au changement Palo Alto, PNL, Hypnose conversationnelle...

METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES

- Utilisation d'exercices ludiques et de développement personnel
- Remise de livrets de travail personnalisé
- Utilisation de la PNL pour faciliter la communication
- Règles de déontologie du cabinet
- Posture du consultant : Accompagnateur, guide, aide. Le consultant propose différents outils que le bénéficiaire a la possibilité de refuser, puisque c'est lui l'acteur de son bilan
- Moyens : boîte à outils de l'orientation
- CBC habilité par l'ANFH / BDC inscrit au CPF
- Organisme certifié Datadock

